



Rapport de gestion 2021

Un plus pour la durabilité

La durabilité n'est pas un vain mot, tant pour la KPT que pour son personnel. Notre caisse-maladie coopérative prend ses responsabilités et s'engage depuis plusieurs années déjà en faveur d'un avenir durable. En 2021, la KPT a encore renforcé son engagement et a concrétisé le développement durable à différents niveaux: financier, écologique et social.

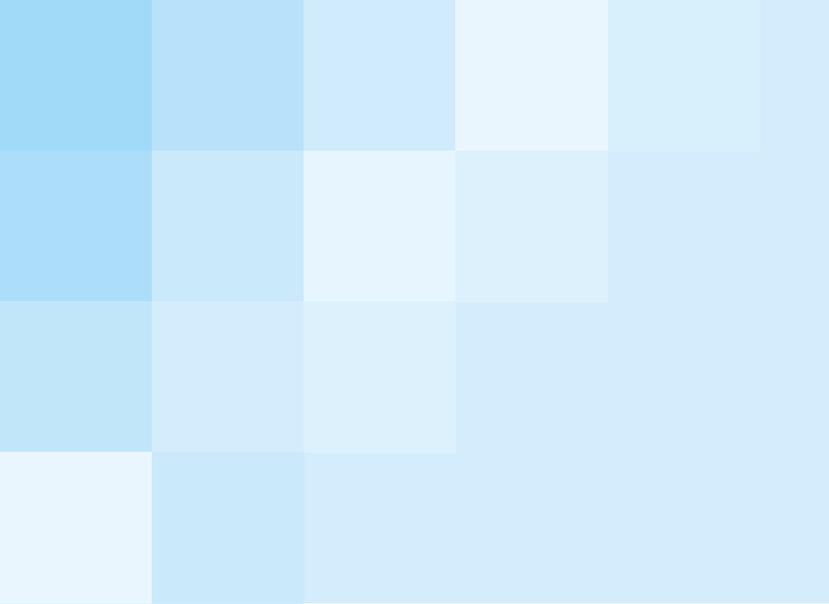
Au printemps, nous avons conclu un nouveau partenariat avec ClimatePartner. L'objectif de cette collaboration est de guider la KPT vers un avenir climatiquement neutre et de contribuer à la protection de l'environnement. Dans l'intervalle, la KPT est officiellement devenue une entreprise climatiquement neutre. Dans le domaine des placements financiers aussi, la durabilité joue un rôle déterminant: la KPT investit dans des placements responsables.

La politique de la KPT en matière de primes et de réserves se veut, elle aussi, durable: La KPT n'a pas amassé de réserves excessives, mais les a au contraire utilisées pour atténuer l'évolution des primes dans l'assurance de base. En 2022, les assurés verront leurs primes diminuer, et ce, pour la deuxième fois déjà.

Cet engagement à de multiples niveaux est payant: la KPT compte de nombreux assurés fidèles et satisfaits, auxquels viennent s'ajouter près de 12'000 nouveaux clients en 2022. À elle seule, cette évolution positive nous motive à poursuivre sur la voie empruntée et à offrir un plus pour la durabilité. Dans ce rapport, les collaborateurs des secteurs les plus divers de la KPT prennent la parole. Ils expliquent ce qu'implique pour eux la durabilité au quotidien sur le plan privé et professionnel.

Sommaire

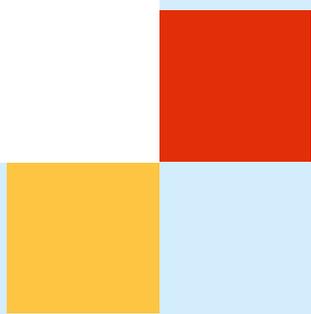
Éditorial	5
Qui sommes-nous?	6
Le groupe KPT	6
La direction de la KPT Caisse-maladie SA et KPT Assurances SA	6
Conseil d'administration et Comité directeur	7
Délégués de la Société Coopérative	8
Membres de la direction	9
La KPT en bref	11
Moments phare de l'exercice 2021	12
Chiffres et faits	17
L'assurance obligatoire des soins (AOS)	17
Les assurances complémentaires selon la LCA	21
Compte de résultat du groupe	25
Bilan du groupe	26
Tableau de financement	27
Compte de résultat sectoriel consolidé	28
État des fonds propres	29
Annexe	30
Annexe aux comptes annuels du groupe de la KPT Holding SA	30
Rapport annuel	45
Rapport de l'organe de révision sur les comptes du groupe	46
Impressum	48



La KPT s'engage pour un avenir durable. Nos collaboratrices et collaborateurs racontent comment ils veillent au quotidien à offrir un plus pour la durabilité.

«Depuis des années, la KPT mise sur le télétravail. C'est un plus pour la durabilité. Cela limite les trajets, grands consommateurs de ressources, et permet de mieux concilier encore travail et vie privée.»

Audrey Gottrand, conseillère clients



Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2021 a de nouveau été dominée par la crise sanitaire. La pandémie mondiale de coronavirus nous a encore tenus en haleine et a mis la population, les responsables politiques et le système de santé à rude épreuve. Jusqu'à présent, notre caisse-maladie a très bien géré cette situation exceptionnelle, grâce notamment à la grande flexibilité de nos collaboratrices et collaborateurs et à leur précieux soutien. Leurs efforts ont permis à la KPT de terminer l'exercice sur une note positive.

Sur le plan financier, la KPT a convaincu tant dans le domaine des assurances que sur les marchés financiers. Les placements financiers ont enregistré un rendement supérieur à la moyenne et ont contribué, avec les coûts des prestations relativement bas, au bon résultat de l'entreprise. Celui-ci consolide de manière durable le taux de solvabilité et la part des fonds propres de la KPT. Nos clientes et clients en profitent également puisque, en tant qu'assurance coopérative, nous offrons à nos assurés une participation au résultat. Nous avons à nouveau utilisé nos réserves pour réduire sensiblement les primes de l'assurance de base en 2022.

Cette politique équitable en matière de primes et de réserves et les excellentes évaluations de la KPT dans le domaine de la satisfaction de la clientèle trouvent écho sur le marché: avec près de 405'000 assurés à son actif, la KPT maintient sans conteste sa place dans le top 10 des assurances-maladie suisses.

Nous poursuivons sur notre lancée et mettons tout en œuvre pour continuer à offrir des services numériques modernes, des solutions d'assurance adéquates et un conseil personnalisé à nos clientes et clients. Nous avons largement investi dans la modernisation de notre informatique afin d'apporter un plus pour la sécurité et l'efficacité.

Walter Bosshard

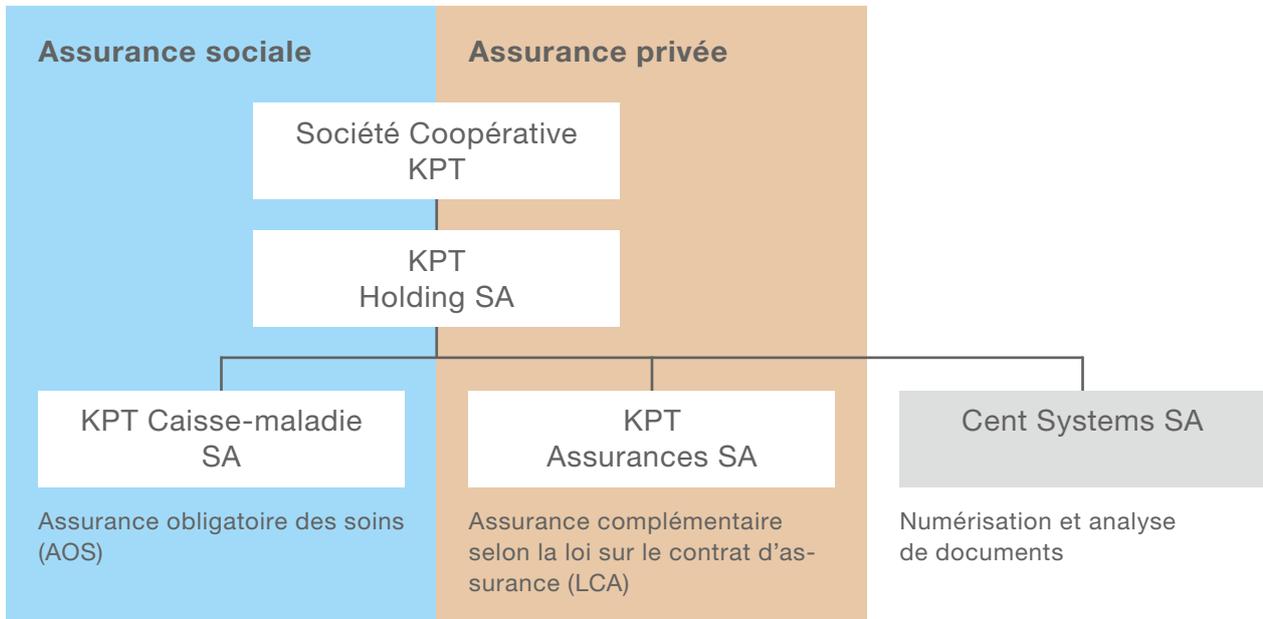
Président du Conseil d'administration

Thomas Harnischberg

CEO

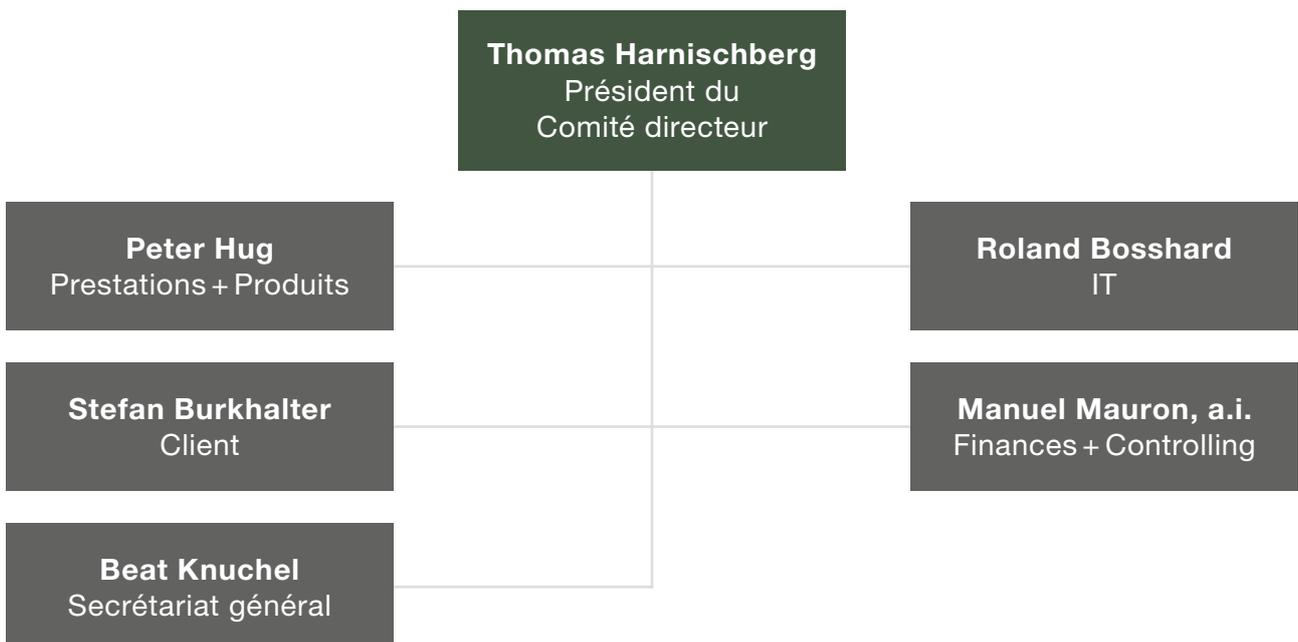
Le groupe KPT

1^{er} avril 2022



La direction de la KPT Caisse-maladie SA et KPT Assurances SA

1^{er} avril 2022



Conseil d'administration et Comité directeur

1^{er} avril 2022

	Membres du Conseil d'administration	Membres du Comité directeur
Société Coopérative KPT	Dr Walter Bosshard, président Ulrich Giezendanner, vice-président Damir Bogdan Roger Bollag Dr Daniel Flach Prof. Dr Dr Hanspeter Schmidli Christian Wegmüller	Thomas Harnischberg, président du Comité directeur Peter Hug, président suppléant du Comité directeur Stefan Burkhalter Roland Bosshard Beat Knuchel Manuel Mauron, a.i.
KPT Holding SA	Dr Walter Bosshard, président Ulrich Giezendanner, vice-président Damir Bogdan Roger Bollag Dr Daniel Flach Prof. Dr Dr Hanspeter Schmidli Christian Wegmüller	Thomas Harnischberg, président du Comité directeur Peter Hug, président suppléant du Comité directeur Stefan Burkhalter Roland Bosshard Beat Knuchel Manuel Mauron, a.i.
KPT Caisse-maladie SA	Dr Walter Bosshard, président Ulrich Giezendanner, vice-président Damir Bogdan Roger Bollag Dr Daniel Flach Prof. Dr Dr Hanspeter Schmidli Christian Wegmüller	Thomas Harnischberg, président du Comité directeur Peter Hug, président suppléant du Comité directeur Stefan Burkhalter Roland Bosshard Beat Knuchel Manuel Mauron, a.i.
KPT Assurances SA	Dr Walter Bosshard, président Ulrich Giezendanner, vice-président Damir Bogdan Roger Bollag Dr Daniel Flach Prof. Dr Dr Hanspeter Schmidli Christian Wegmüller	Thomas Harnischberg, président du Comité directeur Peter Hug, président suppléant du Comité directeur Stefan Burkhalter Roland Bosshard Beat Knuchel Manuel Mauron, a.i.
Cent Systems SA	Roland Bosshard, président Markus Löffel Peter Siegenthaler	Martin Lage, directeur

Délégués de la Société Coopérative

1^{er} avril 2022

Dominique Bäscher

Pharmacienne diplômée fédérale FPH en pharmacie d'officine; propriétaire de la pharmacie Ameisen Apotheke AG, Flawil; déléguée de La Mobilière Suisse.

Thomas Blättler

Technico-commercial à la retraite; ancien responsable du réseau des transports publics de Lucerne SA.

Martine Currat-Joye

Diploma of Advanced Studies (DAS) en gestion de la communication; responsable de la communication de l'Association du personnel de la Confédération (APC); ancienne responsable de l'information du Grand Conseil du canton de Fribourg.

Roman Gattlen

Dr. rer. pol.; responsable Marketing & Distribution et membre de la direction de BERNMOBIL.

Clemens Hochreuter

M.A. HSG; responsable suppl. Conseil clientèle commerciale Banque Raiffeisen Aarau-Lenzbourg.

Walter Järmann

Expert en assurances sociales avec brevet fédéral; responsable des ressources humaines BVS; retraité; ancien responsable de la surveillance de l'apprentissage, canton des Grisons; ancien collaborateur de longue date de la KPT.

Beat Kempter

Diplôme fédéral de spécialiste en assurances; économiste en assurances DVA; consultant indépendant, analyses de risques, d'assurances et de portefeuilles. Ancien responsable des assurances, ATE Association transports et environnement.

André Kirchhofer

Dr phil. hist.; sous-directeur de l'Association suisse des transports routiers (ASTAG).

Daniel Kramer

Diplôme d'architecte HES; diplôme d'ingénieur en économie d'entreprise HES/postgrade; propriétaire unique de la société Daniel Kramer Sàrl.

Danielle Merki

Traductrice diplômée; ancien membre et présidente du service de coordination des délégués de la Société Coopérative KPD.

Peter Merz

Directeur des écoles de Brugg; retraité; ancien président du conseil d'administration de Publisana Caisse-maladie SA.

Jacqueline Morard-Niklaus

Diplôme d'employée de commerce avec maturité, Business School Zurich; responsable administrative d'un laboratoire de chimie à l'EPFL; présidente de la section EPFL de l'Association du personnel de la Confédération (APC).

Claude Portmann

Diplômé fédéral en gestion administrative; COO 5^e Jeux mondiaux militaires 2025 Lucerne.

Monica Rüedi Würsch

Ingénieure textile; conseillère indépendante.

Fred Scholl

Expert en métaux précieux et secrétaire d'association; retraité; ancien secrétaire général suppléant de l'Association du personnel de la Confédération (APC).

Emil Schuler

Certificate of Advanced Studies en économie d'entreprise (HEG); retraité; en dernier lieu chef de section à la Direction générale des douanes; ancien collaborateur de longue date de la KPT.

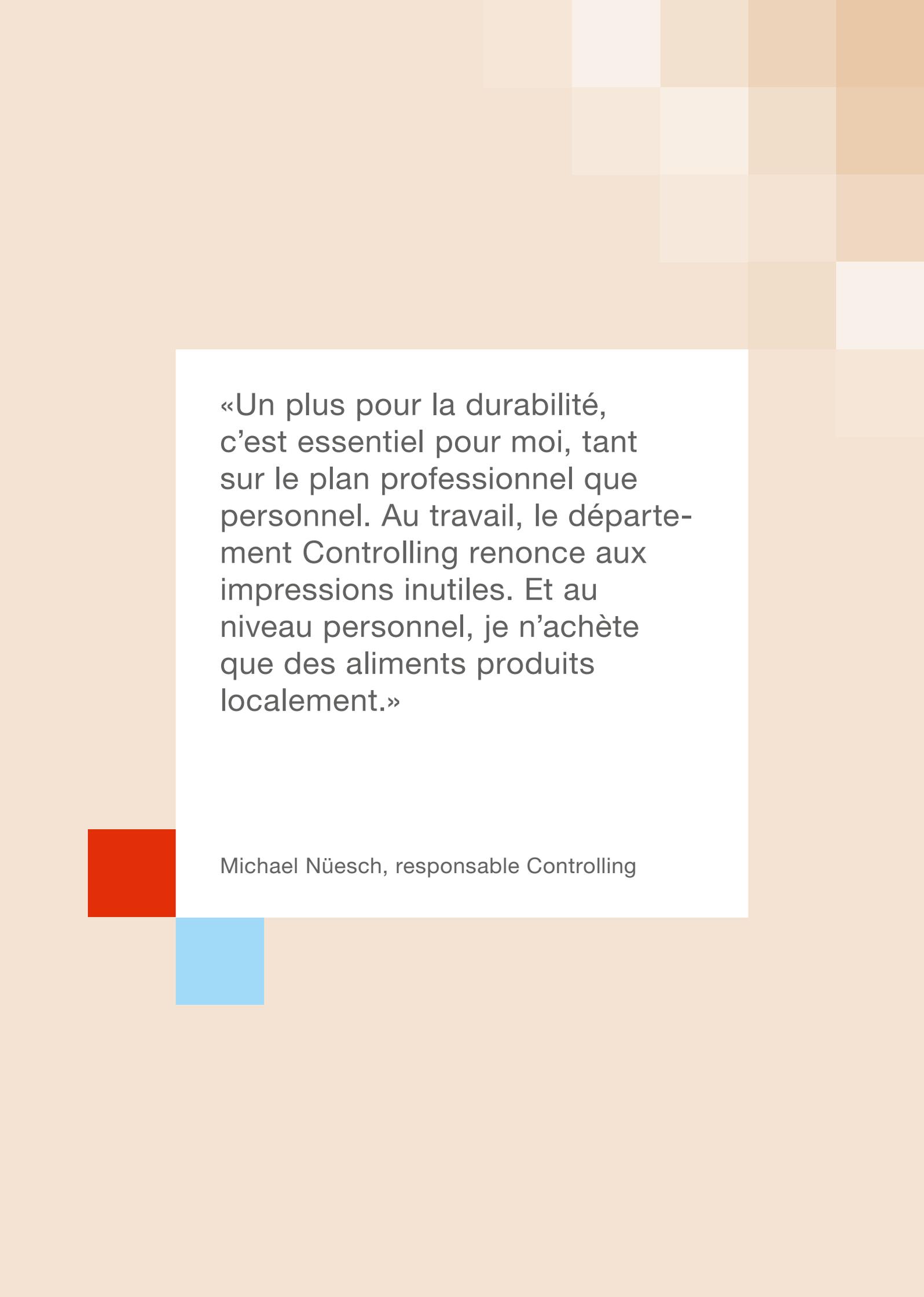
Hans Martin Tschudi

Dr en droit, Senior Counsel chez TSCHUDI, conseils juridiques et de gestion; ancien conseiller d'État au canton de Bâle-Ville.

Membres de la direction

1^{er} avril 2022

Membres de la direction	Secteur
Beat Kipfer	État-major Médecine
Beni Meier	État-major Porte-parole de l'entreprise
Carsten Witzmann	Secrétariat général
Christian Bayer Rüegg	Clients
Christophe Amato	Clients
Daniel Portner	IT
Dragan Previsic	Clients
Elisabeth Uhlmann	Clients
Felix Steinhauer	Prestations + Produits
Franziska Moser	Prestations + Produits
Jan Fuchs	Clients
Manuel Mauron	Finances + Controlling
Marc Bissig	Clients
Markus Rudaz	Clients
Maya Burri	Clients
Michael Nüesch	Finances + Controlling
Nadja Reber	Finances + Controlling
Pascal Nussbaumer	Prestations + Produits
Patrick Kaltenrieder	IT
Pekka Näf	Clients
Remo Waldispühl	Prestations + Produits
Roland Götschi	IT
Sarah Witschi	Secrétariat général
Sonja Meier	Secrétariat général
Tarmo Ploom	IT
Thierry Gaudin	Prestations + Produits
Tina-Yuko Dubach Ianakiev	Secrétariat général
Titus Zimmermann	Finances + Controlling
Walter Kunz	Secrétariat général



«Un plus pour la durabilité, c'est essentiel pour moi, tant sur le plan professionnel que personnel. Au travail, le département Controlling renonce aux impressions inutiles. Et au niveau personnel, je n'achète que des aliments produits localement.»



Michael Nüesch, responsable Controlling

La KPT en bref

Montants en CHF 1'000

	2021	2020	Variation
Compte de résultat			
Produits des primes	1'720'443	1'772'865	-3,0 %
Charges d'assurance	-1'526'494	-1'600'800	-4,6 %
Charges d'exploitation	-179'692	-158'323	13,5 %
Compte de résultat non technique	-9'179	2'011	-556,5 %
Résultat d'exploitation	6'487	14'741	-56,0 %

Bilan

Total du bilan	2'102'420	1'952'386	7,7 %
Placements de capitaux*	1'679'717	1'640'530	2,4 %
Provisions	1'136'309	1'104'327	2,9 %
Fonds propres	407'489	400'309	1,8 %

Indicateurs statistiques

Taux de sinistres (charges d'assurance en % du produit des primes)	88,7 %	90,3 %	-1,6 %
Taux de frais** (charges d'exploitation en % du produit des primes)	10,4 %	8,9 %	1,5 %
Combined Ratio (taux de sinistres + taux de frais)	99,2 %	99,2 %	0,0 %

Effectifs des assurés et des collaborateurs

Effectifs des assurés au 31.12	2021	2020	Variation
Assurés au total	394'211	404'758	-2,6 %
Assurance obligatoire des soins (AOS)	346'077	356'956	-3,0 %
Assurances complémentaires selon la LCA	280'054	282'871	-1,0 %

Effectifs des assurés au 01.01	2022	2021	Variation
Assurés au total	405'380	393'513	3,0 %
Assurance obligatoire des soins (AOS)	357'374	345'564	3,4 %
Assurances complémentaires selon la LCA	283'293	278'826	1,6 %

Collaborateurs au 31.12	2021	2020	Variation
Total	618	627	-1,4 %
Total en postes à plein temps	544	550	-1,1 %

La variation de l'effectif des assurés du 31.12 au 01.01 reflète les entrées et sorties à la fin de l'année.

* La KPT s'est engagée à investir dans des placements durables et responsables selon les critères ESG. C'est pourquoi nous vérifions chaque semestre nos placements de capitaux quant à leur durabilité au moyen d'un reporting externe. Une grande partie des placements évalués remplissent les critères stricts en matière de durabilité et présentent en conséquence une bonne notation dans ce domaine. En outre, la KPT collabore avec des gestionnaires de fortune, qui ont signé les principes de l'ONU pour l'investissement responsable (UN PRI), et suit les recommandations de l'ASIR (Association suisse pour des investissements responsables).

** Le taux de frais plus élevé en 2021 est principalement dû au renouvellement de nos systèmes informatiques.

Moments phare de l'exercice 2021

Janvier

Conférence sur la santé FutureHealth

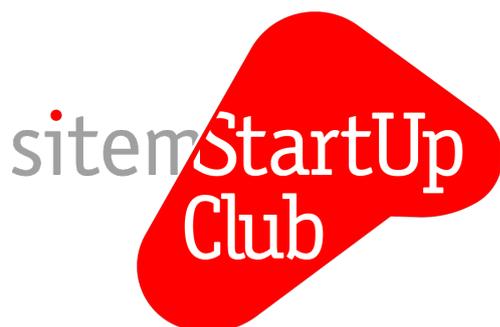
La conférence est consacrée au système de santé du futur sous le slogan «Rethinking Patient Experience». La KPT aussi accepte la transition et façonne activement les changements. Elle soutient donc FutureHealth en qualité de partenaire depuis des années déjà.



Février

Sitem Startup Club: un plus pour l'entrepreneuriat

En tant que partenaire fondatrice, la KPT participe au Sitem Startup Club. Ce partenariat vise à promouvoir des start-up innovantes de la MedTech et à les installer dans le canton de Berne.



Avril

La KPT est climatiquement neutre

La KPT et ClimatePartner concluent un nouveau partenariat. L'objectif de cette collaboration est de mener la KPT vers un avenir durable et climatiquement neutre et ainsi d'apporter un plus pour la protection de l'environnement.



Mai

Meilleures notes pour la satisfaction de la clientèle

Cette année encore, la KPT obtient des évaluations excellentes dans des enquêtes sur la satisfaction de la clientèle. Les clientes et clients apprécient tout particulièrement le haut niveau d'engagement, la clarté des informations et la convivialité de notre personnel.



Juin

De la passion et des émotions avec le BSC YB et la Swiss Ice Hockey

Engagements régionaux et nationaux dans le sport: la KPT soutient le YB, club de football bernois, en devenant partenaire Premium. De plus, elle est la caisse-maladie officielle de la Fédération suisse de hockey sur glace et des équipes nationales suisses.



Juillet

Excellente entreprise formatrice

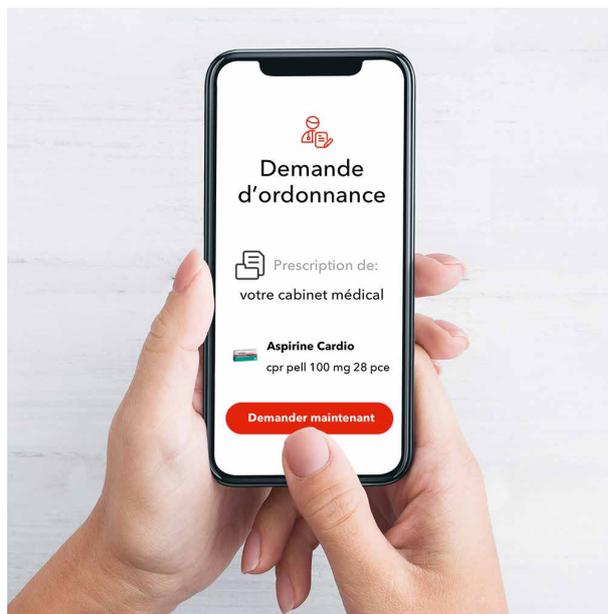
Comme de coutume, tous les apprentis de la KPT ont réussi leur examen de fin d'apprentissage. Ce n'est pas pour rien que Great Place to Work a décerné le certificat «Meilleure entreprise formatrice de Suisse» à la formation professionnelle de la KPT.



Août

Nouveaux services dans Medi+

En collaboration avec Zur Rose, la KPT a poursuivi le développement de l'assistant numérique en matière de médicaments Medi+. Dorénavant, les patients ont accès à la demande d'ordonnance numérique et au plan de médication «eMediplan» pour les aider à s'y retrouver dans la prise de leurs médicaments.



Août

Plus forts ensemble

Les deux secteurs «Marché» et «Distribution» sont regroupés dans le nouveau secteur «Clients», sous la direction de Stefan Burkhalter. Cela permet d'identifier encore mieux les besoins des clients et d'exploiter les synergies.

Septembre

La KPT réduit les primes grâce aux excédents de réserves

De bonnes perspectives pour 2022: les assurés de la KPT verront leurs primes de l'assurance de base baisser de plus de 3 % en moyenne par rapport à 2021. Pour ce faire, la KPT puise dans ses réserves à hauteur de 20 millions de francs environ et augmente les rabais.

Novembre

Modèle de médecin de famille avec KPTwin.win

En janvier 2022, le modèle alternatif d'assurance de base KPTwin.win devient un modèle de télé-médecine et de médecin de famille tout-en-un. Les clientes et clients bénéficient ainsi d'une certaine flexibilité en pouvant choisir à tout moment entre Medi24 et le médecin de famille.

Décembre

Thomas Harnischberg, nouveau CEO

Le Conseil d'administration de la KPT a nommé Thomas Harnischberg nouveau CEO de la caisse-maladie bernoise. Actuel secrétaire général et suppléant du CEO, il succède à Reto Egloff, qui quittera l'entreprise à sa demande après 14 ans passés dans l'entreprise.





«La durabilité est au cœur de notre quotidien professionnel: ainsi, pour la vaisselle, nous avons remplacé autant que possible le plastique jetable par du verre recyclable.»

Peter Bärtschi, responsable Inhouse Services

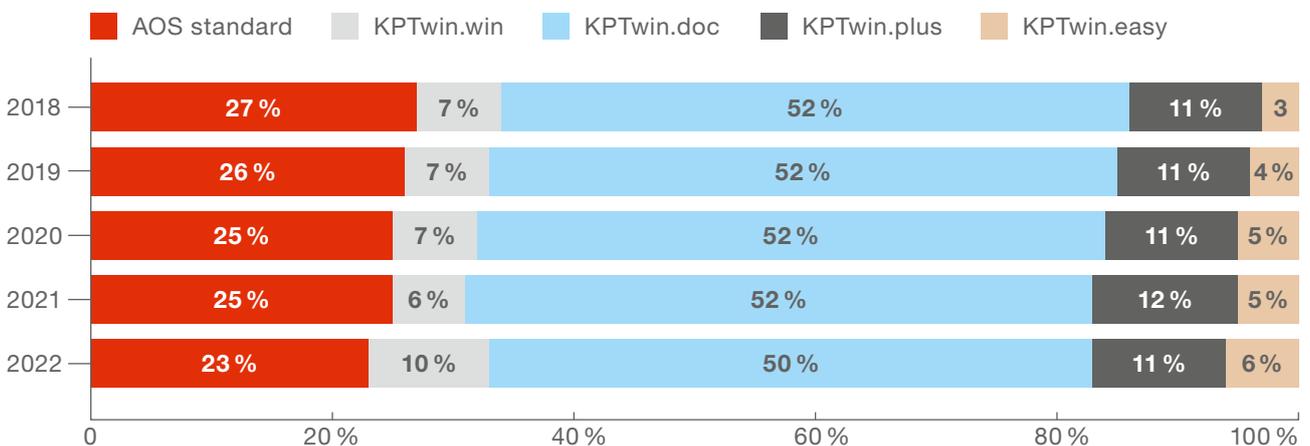


L'assurance obligatoire des soins (AOS)

KPT Caisse-maladie SA a baissé les primes de l'assurance obligatoire des soins (AOS) au 1^{er} janvier 2022, une diminution qui dépasse les 3 % en moyenne nationale. L'utilisation des réserves excédentaires a permis d'atténuer notablement l'évolution des primes pour les assurés. La réduction des primes de la KPT est nettement supérieure à la moyenne suisse

puisque la prime moyenne de tous les assureurs-maladie ne baisse que de 0,2 % en 2022. Au 1^{er} janvier 2022, KPT Caisse-maladie SA totalise un effectif d'assurés de plus de 357'000 personnes, en progression de 3,3 % par rapport à l'année précédente.

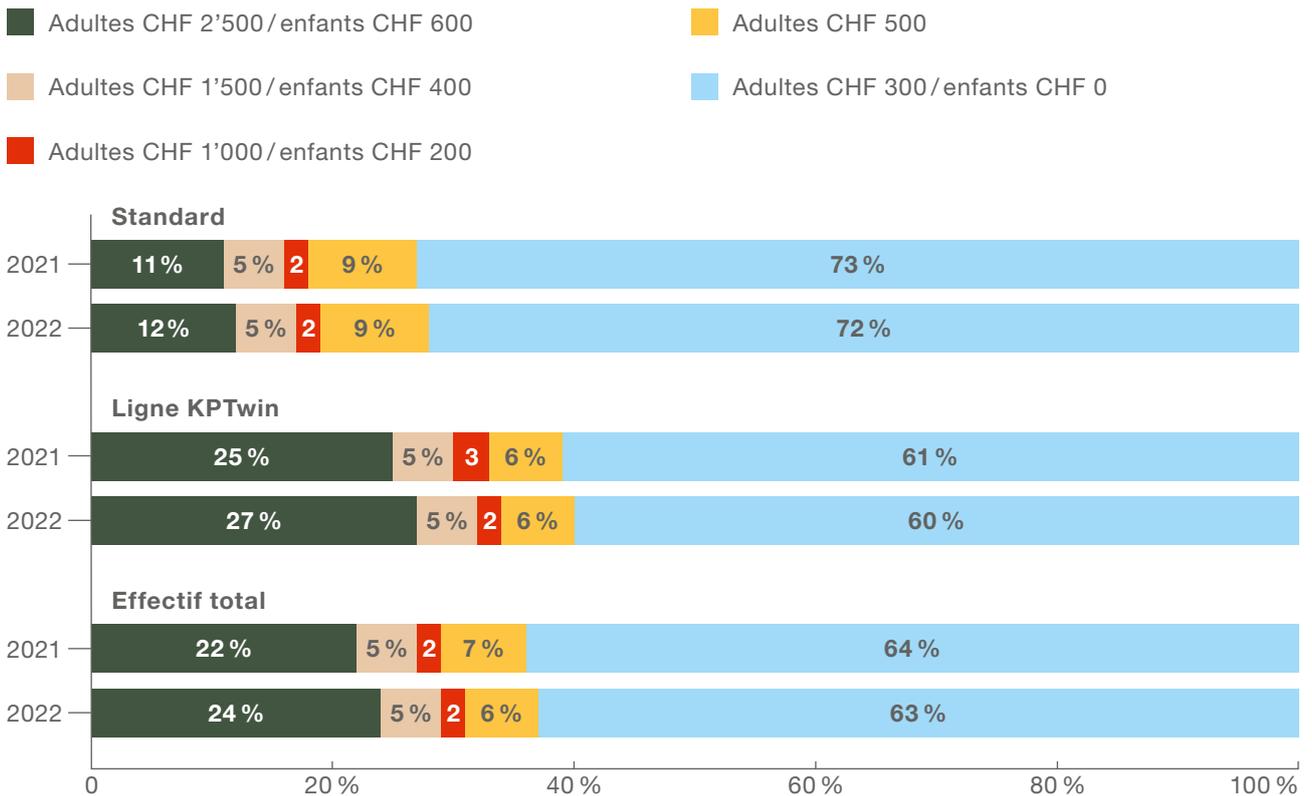
Effectif des assurés AOS selon les formes d'assurance



Les modèles d'assurance alternatifs restent très populaires: grâce aux consultations télé-médicales, aux parcours de soins coordonnés et aux achats de médicaments en ligne, la KPT peut réduire les frais de traitement et redistribuer ces économies aux assurés sous la forme de rabais sur les primes. Le 1^{er} janvier 2022, la KPT a encore augmenté

les rabais sur les primes pour certaines régions et certaines formes d'assurance. La part des assurés au bénéfice d'un modèle d'assurance alternatif s'élève désormais à 77 %. Plus de la moitié des affiliés à la KPT (60 %) sont assurés dans le cadre du modèle du médecin de famille.

Part des franchises au choix selon les formes d'assurance



En 2022, la part des assurés avec la franchise maximale augmente de 2 % par rapport à l'année précédente, mais reste, avec 24 %, inférieure à la moyenne suisse (moyenne suisse 2020: 27 %). Avec une part d'environ 63 %, la KPT a toujours un nombre supérieur à la moyenne d'assurés avec la

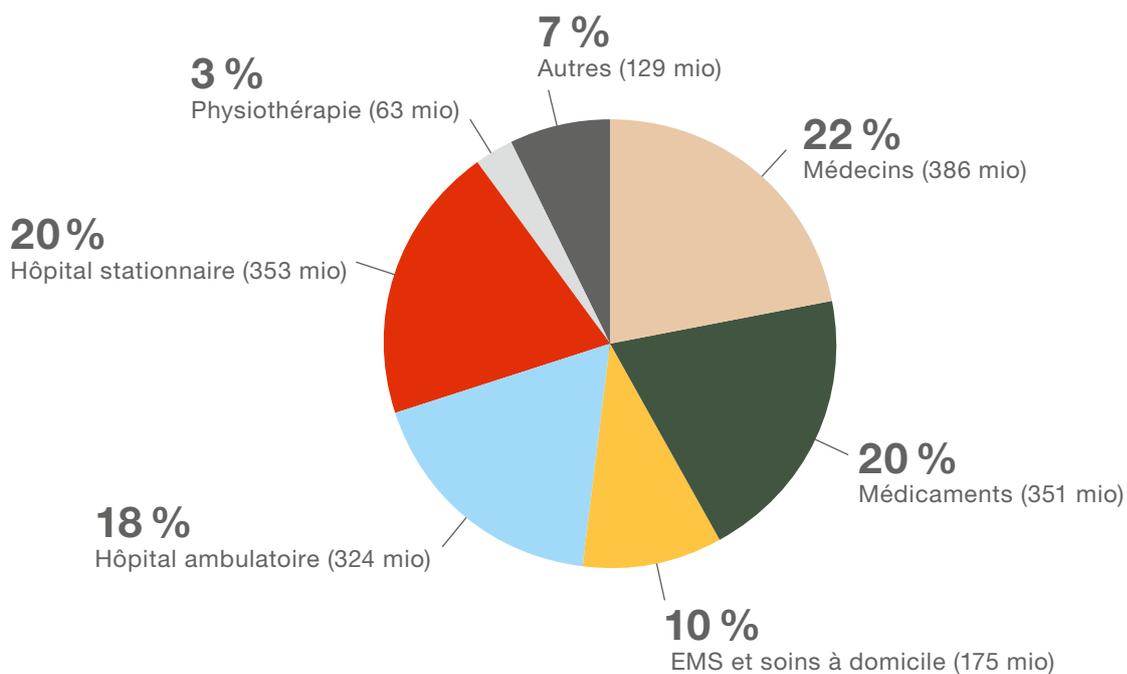
franchise minimale (moyenne suisse 2020: 53 %). À la KPT comme auprès de tous les assureurs en moyenne, on constate une évolution à long terme vers ces deux extrêmes (franchise minimale et franchise maximale). Les parts de ces deux franchises n'ont cessé de croître ces dernières années.

Répartition des prestations brutes de l'AOS selon les fournisseurs de prestations en 2021

D'un montant total de CHF 1'781 millions, les prestations brutes de l'AOS ont augmenté de CHF 84 millions, soit 4,9 %, par rapport à l'année précédente (2020: CHF 1'697 millions). Cette hausse s'explique essentiellement par le bas niveau des prestations en 2020:

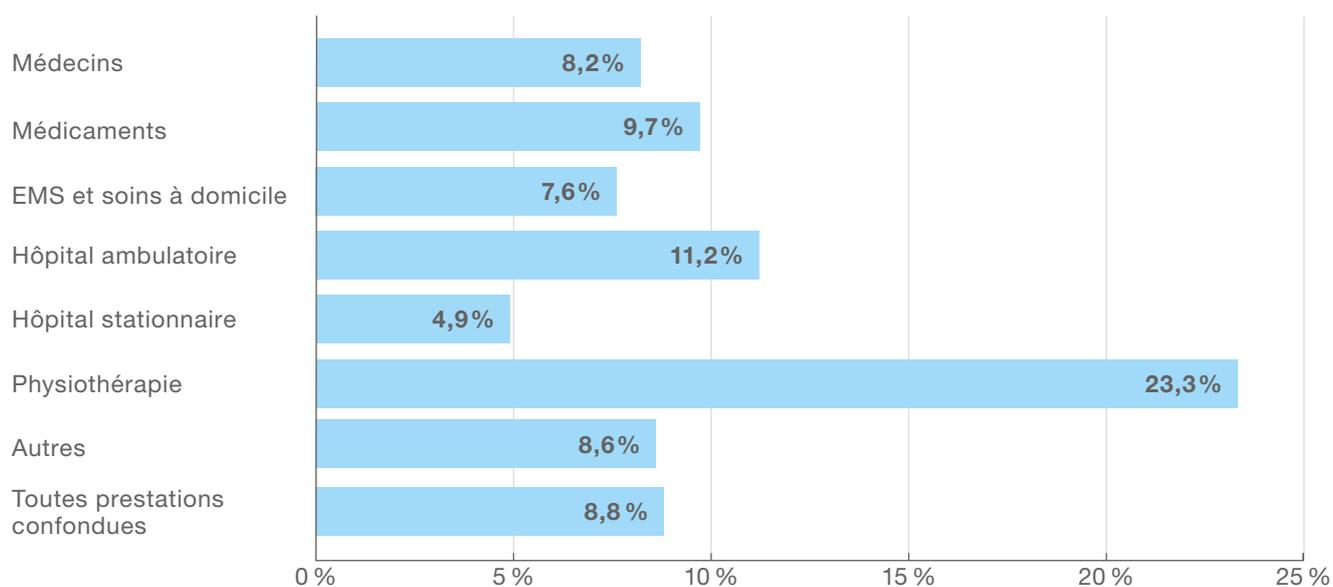
pendant le confinement au printemps 2020, le volume de prestations de certains fournisseurs avait fortement baissé. Au cours de l'exercice sous revue, les coûts sont globalement remontés jusqu'au niveau d'avant la pandémie.

Le montant total de CHF 1'781 millions se répartit comme suit:



Variation des prestations brutes de l'AOS par assuré selon les fournisseurs de prestations

Comparaison entre 2021 et 2020



Durant l'année sous revue, les prestations brutes décomptées par assuré dans le cadre de l'AOS se sont accrues de 8,8 % ou 419 francs. Cette forte augmentation est due au faible niveau de prestations en 2020 en raison du coronavirus. La hausse des coûts est particulièrement manifeste pour les physiothérapeutes qui, pendant le confinement l'année précédente, pouvaient uniquement fournir

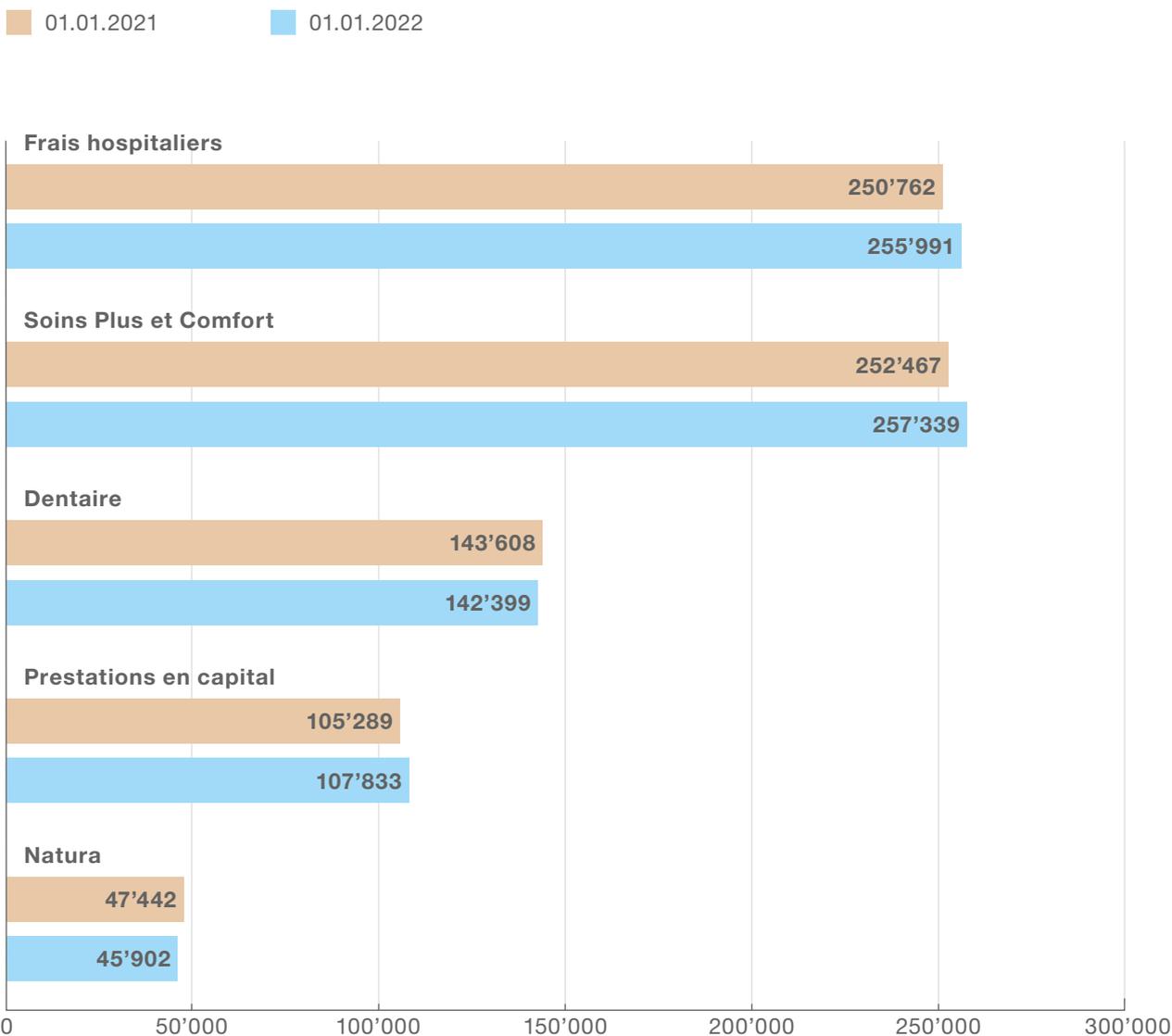
des soins d'urgence. La pandémie a également marqué l'évolution des coûts dans les hôpitaux: alors que les coûts des traitements ambulatoires ont fortement augmenté, leur progression dans le secteur stationnaire a été limitée dans la mesure où de nombreuses interventions électives ont de nouveau été repoussées.

Les assurances complémentaires selon la LCA

KPT Assurances SA compte au 1^{er} janvier 2022 plus de 283'000 personnes au bénéfice d'une assurance complémentaire, soit 1,6 % de plus que l'année précédente. Plus de 90 % des assurés complémentaires ont choisi un produit d'assurance complémentaire classique ambulatoire et/ou stationnaire.

Environ 50 % ont opté pour une assurance des soins dentaires et plus de 40 % se prémunissent contre le risque d'invalidité ou de décès par suite de maladie et/ou d'accident. Quelque 16 % ont en outre choisi une couverture dans le domaine de la médecine alternative.

Assurés complémentaires selon le groupe de produits

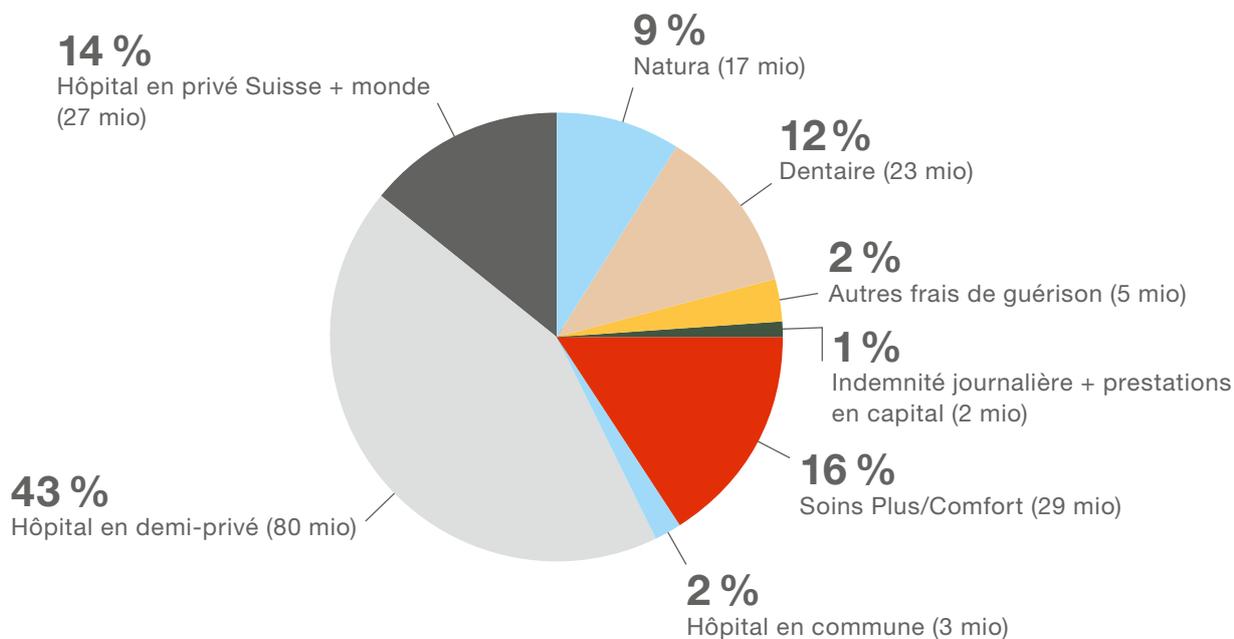


Prestations brutes de la LCA par produit-clé en 2021

Les prestations brutes des assurances complémentaires décomptées durant l'exercice sous revue étaient supérieures de 4,5 % ou CHF 8 millions aux prestations de l'année précédente (2020: CHF 178 millions). Si les coûts des assurances complémentaires ambulatoires ont retrouvé leur

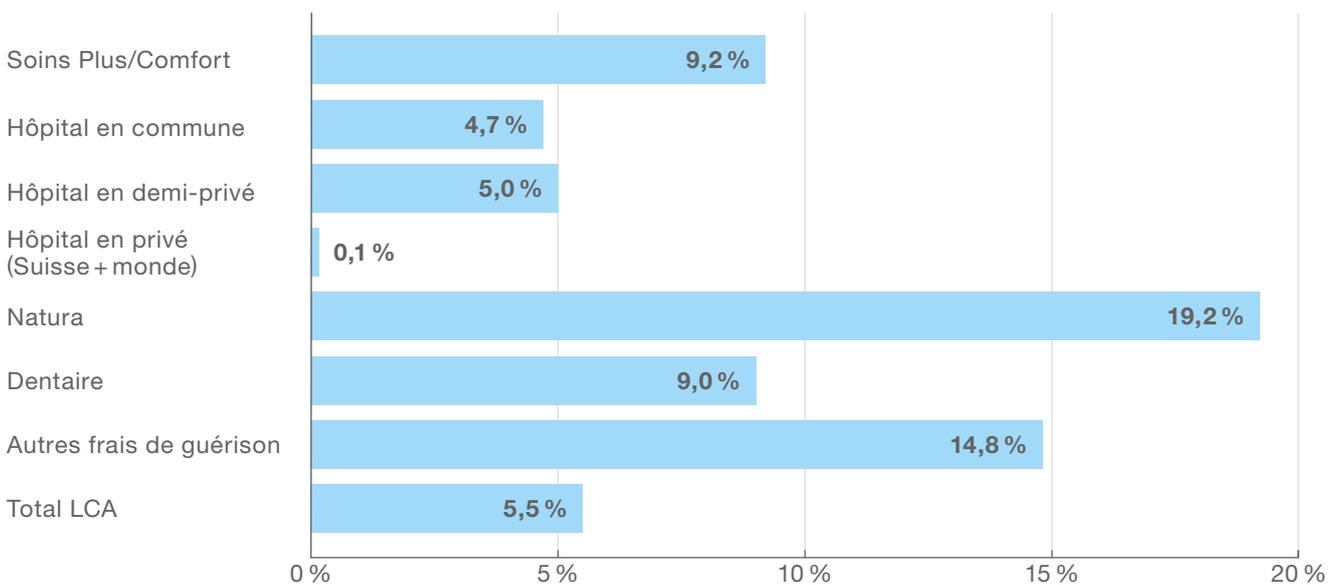
niveau d'avant la pandémie de coronavirus, les prestations hospitalières sont restées limitées durant l'exercice écoulé. Nonobstant, avec une part de 59 %, les prestations stationnaires restent l'un des principaux facteurs de coûts au sein des secteurs indiqués.

Le montant total de CHF 186 millions se répartit comme suit:



Variation des prestations brutes de la LCA par assuré selon les produits-clés des frais de guérison

Comparaison entre 2021 et 2020



Les prestations brutes de la LCA décomptées par assuré durant l'année sous revue ont augmenté de 5,5 % par rapport à l'année précédente. Les coûts par assuré affichent tout particulièrement une croissance supérieure à la moyenne dans les traitements de médecine complémentaire. L'une des principales raisons de cette évolution tient au fait que pendant quelques semaines l'année précédente, les traitements n'étaient plus possibles qu'en cas d'urgence.

Par comparaison, la hausse des coûts est assez faible pour les assurances complémentaires d'hospitalisation, car certaines interventions électives ont de nouveau dû être reportées en 2021. Pour les autres frais de guérison, ce sont surtout les prestations réparties à la hausse des couvertures à l'étranger qui ont contribué à l'augmentation des coûts.

«Au quotidien, je ne gaspille pratiquement aucune nourriture. Je prévois mes repas et je gère mes achats en conséquence. De cette manière, je ne gaspille pas de ressources précieuses et j'économise aussi du temps et de l'argent.»

Marlis Hardmeier,
gestionnaire Achat de prestations

Compte de résultat du groupe

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	2021	2020
Produits des primes		1'720'901	1'773'255
Part des réassureurs		-458	-465
Primes acquises pour propre compte	4.1	1'720'443	1'772'790
Charges de sinistres et prestations		-1'766'913	-1'671'266
Part des réassureurs		51	76
Variation des provisions techniques		-48'168	-73'980
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	4.2	-1'815'030	-1'745'170
Compensation des risques entre assureurs		287'807	143'855
Participation des assurés aux excédents		729	591
Charges d'exploitation pour propre compte	4.3	-179'692	-158'323
Produits des placements de capitaux		145'370	87'261
Charges des placements de capitaux		-47'562	-44'356
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-94'900	-40'100
Résultat des placements de capitaux	4.4	2'908	2'805
Autres produits d'exploitation		3'628	3'915
Autres charges d'exploitation	4.5	-5'802	-4'413
Résultat d'exploitation		14'991	16'050
Produits extraordinaires		228	233
Charges extraordinaires	4.6	-10'141	-529
Résultat consolidé avant impôts		5'078	15'754
Impôts		1'409	-1'013
Résultat consolidé		6'487	14'741

Bilan du groupe

Actif

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	31.12.2021	31.12.2020
Placements de capitaux	5.1	1'679'717	1'640'530
Immobilisations incorporelles	5.2	7'546	7'737
Immobilisations corporelles	5.3	12'738	14'308
Réserves d'employeur		5'872	5'872
Comptes de régularisation actifs		132'957	56'207
Impôts latents actifs		–	–
Créances	5.4	79'633	75'894
Liquidités		183'957	151'838
Total de l'actif		2'102'420	1'952'386

Passif

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	31.12.2021	31.12.2020
Capital-actions		100	100
Réserves provenant de primes		19'062	19'062
Réserves provenant de bénéfices		381'840	366'406
Résultat consolidé		6'487	14'741
Fonds propres		407'489	400'309
Provisions techniques pour propre compte	5.5	1'118'309	1'070'141
Provisions non techniques	5.6	18'000	34'186
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	5.7	359'100	264'200
Comptes de régularisation passifs		14'056	12'565
Impôts latents passifs		2'588	5'967
Engagements à court terme	5.8	180'577	162'718
Engagements à long terme		2'300	2'300
Fonds étrangers		1'694'931	1'552'077
Total du passif		2'102'420	1'952'386

Tableau de financement

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Variation des disponibilités		
Fonds initial au 01.01.	151'838	150'394
Fonds final au 31.12.	183'957	151'838
Variation des disponibilités	32'119	1'444
Produit	6'487	14'741
Amortissements des immobilisations incorporelles	5'053	4'659
Amortissements des immobilisations corporelles	1'347	1'730
Amortissement du goodwill	–	1'276
Variation du ducroire	–1'400	800
Réévaluations/amortissements des placements de capitaux	–74'618	–23'652
Variation des autres actifs	–	60
Variation de la réserve d'employeur	–	–
Variation des comptes de régularisation actifs	–76'750	32'116
Variation des créances	–2'339	–2'988
Variation des provisions techniques pour propre compte	48'168	73'980
Variation des provisions non techniques	–16'186	1'186
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	94'900	40'100
Variation des comptes de régularisation passifs	1'491	1'519
Variation des impôts latents	–3'379	345
Variation des impôts latents des années précédentes	893	–
Variation des engagements	17'859	12'793
Flux de fonds résultant de l'activité d'exploitation	1'526	158'665
Désinvestissements/investissements		
en placements de capitaux	35'431	–149'413
en immobilisations corporelles	223	–128
en immobilisations incorporelles	–4'861	–7'080
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	30'793	–156'621
Distribution de bénéfices aux actionnaires	–200	–600
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	–200	–600
Variation des disponibilités	32'119	1'444

Compte de résultat sectoriel consolidé

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	LAMal	LCA	Autres	Élimi- nations	Total
Produits des primes		1'446'000	274'902	-	-	1'720'901
Part des réassureurs		-	-458	-	-	-458
Primes acquises pour propre compte	4.1	1'446'000	274'443	-	-	1'720'443
Charges de sinistres et prestations		-1'584'538	-182'375	-	-	-1'766'913
Part des réassureurs		-	51	-	-	51
Variation des provisions techniques		-27'515	-20'653	-	-	-48'168
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	4.2	-1'612'053	-202'977	-	-	-1'815'030
Compensation des risques entre assureurs		287'807	-	-	-	287'807
Participation des assurés aux excédents		-	729	-	-	729
Charges d'exploitation pour propre compte	4.3	-113'814	-65'527	-9'449	9'099	-179'692
Produits des placements de capitaux		59'281	81'105	4'984	-	145'370
Charges des placements de capitaux		-20'774	-25'263	-1'524	-	-47'562
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-35'500	-57'900	-1'500	-	-94'900
Résultat des placements de capitaux	4.4	3'007	-2'059	1'960	-	2'908
Autres produits d'exploitation	4.5	1'193	679	16'986	-15'231	3'628
Autres charges d'exploitation		-1'028	-5'831	-75	1'132	-5'802
Résultat d'exploitation		11'110	-542	9'422	-5'000	14'991
Produits extraordinaires	4.6	228	-	-	-	228
Charges extraordinaires		-5'950	-3'603	-588	-	-10'141
Résultat consolidé avant impôts		5'389	-4'146	8'834	-5'000	5'078
Impôts		-	2'085	-675	-	1'409
Résultat consolidé		5'389	-2'061	8'158	-5'000	6'487

État des fonds propres

Montants en CHF 1'000

	Réserves Capital de l'entité	Réserves provenant de primes	provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Total
État des fonds propres au 01.01.2020	100	19'062	336'628	30'378	386'168
Affectation du bénéfice	–	–	30'378	–30'378	–
Distribution de dividendes	–	–	–600	–	–600
Résultat annuel	–	–	–	14'741	14'741
Fonds propres au 31.12.2020	100	19'062	366'406	14'741	400'309
Affectation du bénéfice	–	–	14'741	–14'741	–
Distribution de dividendes	–	–	–200	–	–200
Correction des impôts latents des années précédentes	–	–	893	–	–
Résultat annuel	–	–	–	6'487	6'487
Fonds propres au 31.12.2021	100	19'062	381'840	6'487	407'489

Annexe aux comptes annuels du groupe de la KPT Holding SA

1 Principes de comptes du groupe

1.1 Principes de présentation des comptes

Les comptes du groupe sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle de l'état effectif du patrimoine, des finances et des produits.

1.2 Date de clôture du bilan

Les comptes annuels sont bouclés au 31 décembre.

2 Principes de consolidation et de présentation des comptes

Les comptes du groupe se fondent sur les comptes individuels établis au 31 décembre sur la base de principes uniformes par les sociétés du groupe mentionnées ci-après, qui appartiennent à 100 % à la KPT Holding SA:

Société et siège	Capital-actions (en CHF)		Part du capital/des droits de vote	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
KPT Caisse-maladie SA, Berne	100'000	100'000	100 %	100 %
KPT Assurances SA, Berne	10'000'000	10'000'000	100 %	100 %
Cent Systems SA, Lohn-Ammannsegg	500'000	500'000	100 %	100 %

Achetée en 2015, la participation minoritaire à la communauté d'achat HSK SA, dont la KPT Holding possède une part de 20 %, n'est pas consolidée. Celle-ci est enregistrée proportionnellement dans les fonds propres à la date de clôture du bilan et présentée dans le bilan consolidé sous les immobilisations incorporelles.

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite «purchase method». Selon celle-ci, les fonds propres des sociétés du groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation auprès de la société holding au moment de l'acquisition ou de la fondation.

À cette date, les actifs et les passifs de la société du groupe sont évalués aux valeurs actuelles selon des principes uniformes au sein du groupe. Toute différence restante après cette réévaluation entre le prix d'achat et les fonds propres de la société acquise est inscrite en tant que goodwill dans le bilan et amortie dans les cinq ans.

Les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont entièrement comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale. Les actifs et passifs intragroupes ainsi que les charges et les produits résultant de transactions intragroupes sont éliminés.

3 Principes d'évaluation

Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est applicable. La conversion d'éventuelles monnaies étrangères est effectuée aux cours actuels à la fin de l'année.

3.1 Placements de capitaux

Terrains et constructions

La position englobe les placements immobiliers. Les terrains et constructions sont évalués aux valeurs actuelles. Ces valeurs actuelles sont calculées selon la méthode Discounted Cash Flow (DCF) et vérifiées régulièrement (tous les cinq ans) par des estimations périodiques des valeurs vénales. Le taux d'escompte requis pour le calcul se situe entre 3 % et 5 %.

Placements de capitaux à revenu fixe

Y sont contenus les placements à revenu fixe tels que les obligations, les emprunts convertibles, les fonds Money Market et d'autres placements similaires. L'évaluation des obligations s'effectue selon la méthode d'amortissement des coûts, les placements restants à revenu fixe sont repris aux valeurs nominales.

Actions et placements similaires

En font partie les titres de participation tels que les actions, le capital-participation, les bons de jouissance et autres titres similaires. L'évaluation s'effectue à la valeur du marché.

Placements collectifs (fonds)

Les placements collectifs sont présentés séparément. L'évaluation se fait comme pour les actions aux valeurs actuelles.

Instruments financiers dérivés

Le groupe KPT utilise des opérations de change à terme et des swaps pour se prémunir contre les risques de change, des swaps de taux d'intérêt aux fins de pilotage de la duration ainsi que des options sur actions pour couverture. À la date de clôture du bilan, ceux-ci sont évalués à la valeur du marché, et le résultat non réalisé est saisi dans le résultat des placements de capitaux.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés dans la catégorie de placement respective de l'actif sous-jacent.

3.2 Immobilisations incorporelles

Sous cette position, les frais de licences ainsi que les frais liés à des projets informatiques sont activés selon les principes mentionnés ci-après.

Les frais de licences de logiciels sont complètement activés. Les dépenses de prestataires externes pour des projets informatiques peuvent, en fonction du projet spécifique, être activées pour les parties préservant la valeur. Les charges internes du personnel travaillant dans des projets ne sont pas activées.

L'amortissement a lieu selon les principes mentionnés ci-après et débute dans l'année de la première utilisation.

Dans des cas exceptionnels, une limite supérieure de la durée d'amortissement de 7 ans au maximum peut être fixée pour des projets logiciels essentiels et extrêmement complexes.

Catégorie de placement	Durée d'utilisation
Développement interne de logiciels	3 ans
Frais liés à des projets logiciels et licences	4 ans
Frais liés à des projets logiciels complexes	Au max. 7 ans

Cette position tient également compte des participations minoritaires.

3.3 Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles a lieu à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les amortissements sont effectués de façon linéaire en fonction de la durée d'utilisation économique du bien d'investissement et ont été fixés comme suit:

Catégorie de placement	Durée d'utilisation
Installations d'exploitation et mobilier	10 ans
Machines de bureau	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Véhicules	5 ans
Petits aménagements simples du locataire dans des immeubles locatifs	4 ans
Grands aménagements complexes du locataire dans des immeubles locatifs avec un bail à loyer à long terme	15 ans

Les éventuelles moins-values nécessaires en sus sont également prises en compte.

L'actualité de la valeur des immobilisations corporelles est soumise à une évaluation à chaque date de clôture du bilan. En présence d'indices d'une moins-value durable, un calcul de la valeur réalisable (test Impairment) est effectué. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec incidence sur le résultat est opérée par des amortissements sans planification.

3.4 Réserves de cotisations d'employeur

La constitution et la dissolution des réserves de cotisations d'employeur ont lieu via les charges du personnel. L'évaluation s'effectue aux valeurs nominales.

3.5 Créances

Les créances à l'égard de tiers et de personnes proches sont inscrites à la valeur nominale, et les corrections de valeur économiquement nécessaires sont prises en compte de manière appropriée.

3.6 Disponibilités

Les disponibilités sont prises en compte à la valeur nominale sous déduction des moins-values éventuelles.

3.7 Provisions techniques pour propre compte

Les procédés utilisés pour le calcul des provisions techniques reposent sur des méthodes actuarielles reconnues ainsi que sur les connaissances des spécialistes responsables des différents domaines.

Des provisions sont constituées pour tous les sinistres survenant jusqu'à la date de référence de la clôture. Celles-ci représentent une estimation de tous les paiements et frais de traitement devant être encore effectués à l'avenir pour ces sinistres.

Les provisions techniques pour propre compte comprennent en outre les provisions pour vieillissement, les provisions de sécurité et de fluctuation ainsi que les autres provisions techniques.

Les provisions de sécurité et de fluctuation sont constituées pour des incertitudes liées à l'estimation des provisions techniques (risque paramétrique et risque aléatoire). La valeur se modèle sur le volume des primes des différents produits.

Les autres provisions techniques sont constituées pour des incertitudes supplémentaires en ce qui concerne l'évolution des prestations ainsi que pour les risques d'antisélection dans l'assurance dentaire dans le cadre du plan d'exploitation.

3.8 Provisions non techniques

Sous ce chiffre, toutes les autres provisions économiquement nécessaires sont prises en compte. Les provisions sont soumises annuellement à une réévaluation et adaptées en conséquence.

3.9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Pour les placements de capitaux, une réserve adaptée et conforme au marché est constituée dans le but de garantir une approche anticyclique. Dans ce contexte, la correction de valeur se modèle sur un seuil adapté au risque par catégorie de placement.

3.10 Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes de régularisation contiennent les dépenses et produits devant être régularisés en fonction de la période. Ils contiennent également le montant attendu de la compensation des risques tout en prenant en considération la variation de l'effectif d'assurés, la modification de la structure d'âge et les redevances provisionnaires par assuré ainsi que les intérêts courus sur les placements de capitaux.

3.11 Engagements

Les engagements à l'égard de tiers et d'organisations proches sont inscrits à la valeur nominale.

4 Explications concernant le compte de résultat

4.1 Primes acquises pour propre compte

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Primes brutes	1'732'663	1'785'099
Diminutions du produit des primes	-11'762	-11'844
Primes réassureur	-458	-465
Primes acquises pour propre compte	1'720'443	1'772'790

4.2 Charges de sinistres et prestations pour propre compte

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Charges de sinistres et prestations brutes	-1'975'544	-1'882'139
Participations aux coûts	212'840	208'357
Part réassureur pour cas d'assurance	51	76
Autres prestations	-4'209	2'516
Variation des provisions techniques	-48'168	-73'980
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	-1'815'030	-1'745'170

4.3 Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Charges du personnel	-73'000	-71'576
Amortissements	-6'654	-7'664
Informatique et télécommunication	-60'134	-53'039
Prestations de services de tiers	-1'782	-1'800
Marketing et support de vente	-26'235	-11'282
Autres frais de matériel	-11'886	-12'962
Charges d'exploitation pour propre compte	-179'692	-158'323

4.4 Résultat des placements de capitaux

Durant l'exercice

Montants en CHF 1'000

Produits des placements de capitaux	Produits courants	Gains réalisés	Gains non réalisés	Total 2021
Terrains et constructions	4'129	–	312	4'441
Placements de capitaux à revenu fixe	3'975	12'186	4'206	20'367
Actions et placements similaires	893	2'945	2'208	6'046
Placements collectifs (placements alternatifs)	120	976	5'810	6'906
Placements collectifs (à revenu fixe)	4'967	4'389	332	9'688
Placements collectifs (actions)	7'174	6'408	64'718	78'300
Placements collectifs (immeubles)	4'012	1'073	14'537	19'622
Total des produits des placements de capitaux	25'270	27'977	92'123	145'370

Montants en CHF 1'000

Charges des placements de capitaux	Charges courantes	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2021
Terrains et constructions	464	–	–1'460	–996
Placements de capitaux à revenu fixe	–	–14'853	–7'941	–22'794
Actions et placements similaires	–	–5'612	–526	–6'138
Placements collectifs (placements alternatifs)	–	–	–1'805	–1'805
Placements collectifs (à revenu fixe)	–	–5'210	–4'575	–9'785
Placements collectifs (actions)	–	–3	–1'302	–1'305
Placements collectifs (immeubles)	–	–1'606	–589	–2'195
Frais d'administration	–2'544	–	–	–2'544
Total des charges des placements de capitaux	–2'080	–27'284	–18'198	–47'562
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	–	–	–94'900	–94'900

L'année précédente

Montants en CHF 1'000

Produits des placements de capitaux	Produits courants	Gains réalisés	Gains non réalisés	Total 2020
Terrains et constructions	3'965	48	–	4'013
Placements de capitaux à revenu fixe	3'909	15'409	532	19'850
Actions et placements similaires	802	3'742	1'529	6'073
Placements collectifs (placements alternatifs)	–	6'489	–	6'489
Placements collectifs (à revenu fixe)	4'853	678	2'735	8'266
Placements collectifs (actions)	5'842	524	14'945	21'311
Placements collectifs (immeubles)	3'731	1'214	16'314	21'259
Total des produits des placements de capitaux	23'102	28'104	36'055	87'261

Montants en CHF 1'000

Charges des placements de capitaux	Charges courantes	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2020
Terrains et constructions	-1'961	–	-1'088	-3'049
Placements de capitaux à revenu fixe	–	-7'814	-2'624	-10'438
Actions et placements similaires	–	-1'589	-2'890	-4'479
Placements collectifs (placements alternatifs)	–	–	-1'255	-1'255
Placements collectifs (à revenu fixe)	–	-861	-13'944	-14'805
Placements collectifs (actions)	–	-7'421	–	-7'421
Placements collectifs (immeubles)	–	-200	-822	-1'022
Frais d'administration	-1'887	–	–	-1'887
Total des charges des placements de capitaux	-3'848	-17'885	-22'623	-44'356
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	–	–	-40'100	-40'100

4.5 Autres produits d'exploitation

Les faits suivants figurent sous cette position:

- dépenses en marchandises de même que les ventes de prestations de Cent Systems SA à des tiers,
- factures de «management fee» pour des prestations de services dans l'Asset Management à des tiers,
- intérêts moratoires payés par les clients pour des paiements tardifs,
- différences entre factures finales et régularisations comptabilisées de comptes d'assurances sociales et d'impôts,
- rabais non techniques dans des contrats-cadres,
- intérêts négatifs sur les comptes bancaires du groupe KPT,
- correctifs de réévaluations de prêts et des intérêts y afférents.

Un paiement complémentaire faisant suite à la déclaration de taxes sur la valeur ajoutée d'années précédentes a également été comptabilisé dans les autres produits d'exploitation au cours de l'exercice sous revue. L'année précédente, une décomptabilisation d'ateliers avait été imputée en sus des produits susmentionnés.

4.6 Résultat extraordinaire

Durant l'exercice

Le résultat extraordinaire se compose de remboursements hors période pour des créances décomptabilisées selon l'art. 64 LAMal. Les charges extraordinaires résultent de différences de cotisations ne pouvant être mutées. Une provision pour les futures cotisations d'employeur en faveur de la fondation de prévoyance du personnel (CHF 9'000'000) a en outre été constituée.

Des produits de moindre valeur résultant de la vente de véhicules et d'immobilisations corporelles ont également été comptabilisés dans le résultat extraordinaire.

Ce dernier comporte encore une provision pour les reprises fiscales des années précédentes (CHF 588'000).

L'année précédente

Le résultat extraordinaire se compose de remboursements hors période pour des créances décomptabilisées selon l'art. 64 LAMal. Les charges extraordinaires résultent de différences de cotisations ne pouvant être mutées.

5 Explications concernant le bilan

5.1 Placements de capitaux

Montants en CHF 1'000

	État au 01.01.2021	Achat/ vente	Résultat réalisé	Résultat non réalisé	État au 31.12.2021
Terrains et constructions	93'128	15'717	–	–1'148	107'697
Placements de capitaux à revenu fixe	357'147	103'434	–2'667	–3'735	454'179
Actions et placements similaires	42'791	5'208	–2'667	1'682	47'014
Placements collectifs (placements alternatifs)	54'411	28	976	4'005	59'420
Placements collectifs (à revenu fixe)	501'576	–123'133	–821	–4'243	373'379
Placements collectifs (actions)	388'377	–40'669	6'405	63'416	417'529
Placements collectifs (immeubles)	203'100	3'984	–533	13'948	220'499
Total	1'640'530	–35'431	693	73'925	1'679'717

Les placements de capitaux ont été évalués comme suit au 31.12.2021:

Montants en CHF 1'000

	Valeur de marché	Valeur estimée (valeur AC)	Valeur d'acquisition	Valeur au bila
Terrains et constructions	107'697	107'697	109'088	107'697
Placements de capitaux à revenu fixe	455'919	454'179	462'022	454'179
Actions et placements similaires	47'013	n/a	36'962	47'013
Placements collectifs (placements alternatifs)	59'419	n/a	56'328	59'419
Placements collectifs (à revenu fixe)	373'379	n/a	384'981	373'379
Placements collectifs (actions)	417'530	n/a	308'509	417'530
Placements collectifs (immeubles)	220'500	n/a	187'004	220'500
Total	1'681'457	561'876	1'544'894	1'679'717

Actifs utilisés en garantie de propres engagements

La KPT Assurances SA pratique le prêt de valeurs mobilières (Securities Lending) dans le cadre du Global Custody auprès de l'UBS Switzerland SA.

Des valeurs mobilières y sont transférées à titre de prêt en nature à un emprunteur. En contrepartie, la KPT Assurances SA reçoit des titres comme sûretés. Durant l'année passée sous revue, il en résulte des revenus de CHF 56'000 (CHF 76'000 l'année précédente). La couverture des titres prêtés s'élève à la fin de l'année à 106,0 % en fin d'année (106,8 % l'année précédente).

Les dispositions relatives au prêt de valeurs mobilières selon l'ordonnance de la FINMA sur les placements collectifs de capitaux ont été respectées (circulaire 2016/5 du 3 décembre 2015).

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Valeur de marché des titres prêtés	48'800	35'635
Valeur de marché des titres déposés en garantie	51'740	38'065
Revenu du Securities Lending	56	76

Dérivés

Les sociétés du groupe KPT utilisent des opérations de change à terme, des swaps pour se prémunir contre les risques de change ainsi que des swaps de taux d'intérêt aux fins de pilotage de la duration. A la date de clôture du bilan, ceux-ci sont évalués à la valeur du marché, et le résultat non réalisé est saisi dans le résultat des placements de capitaux.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés dans la catégorie de placement respective de l'actif sous-jacent.

Exercice

Montants en CHF 1'000

	But	Valeur nominale au 31.12.2021	Valeur de marché (actifs) au 31.12.2021	Valeur de marché (passifs) au 31.12.2021
Devises				
Opérations à terme	Couverture	295'822	4'398	-

Année précédente

Montants en CHF 1'000

	Zweck	Valeur nominale au 31.12.2020	Valeur de marché (actifs) au 31.12.2020	Valeur de marché (passifs) au 31.12.2020
Devises				
Opérations à terme	Couverture	284'469	11	-343

5.2 Immobilisations incorporelles

Montants en CHF 1'000

	Licence de logiciels	Logiciels développés en interne	Projets logiciels	Partici- pation à HSK SA	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	4'159	280	3'278	20	7'737
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	8'088	8'860	4'917	20	21'885
Entrées	2'043	130	2'689	-	4'862
Sorties	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2021	10'131	8'991	7'606	20	26'749
Correction de valeur cumulée au 01.01.2021	3'929	8'580	1'639	-	14'148
Amortissements planifiés	2'335	183	2'535	-	5'053
Sorties	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-
Correction de valeur cumulée au 31.12.2021	6'264	8'764	4'174	-	19'202
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	3'867	227	3'432	20	7'546

5.3 Immobilisations corporelles

Montants en CHF 1'000

	Mobilier, installa- tions	Machines de bureau	Matériel inform- tique	Véhi- cules	Aménage- ments du locataire	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	2'326	14	49	178	11'741	14'308
Valeurs d'acquisition au 01.01.2021	4'101	269	694	395	15'989	21'446
Entrées	-	-	106	-	-	106
Sorties	41	-	-	289	-	330
Reclassification	-	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2021	4'060	269	800	107	15'989	21'223
Correction de valeur cumulée au 01.01.2021	1'775	255	645	217	4'248	7'140
Amortissements planifiés	389	14	74	59	1'065	1'601
Sorties	32	-	-	222	-	254
Reclassification	-	-	-	-	-	-
Correction de valeur cumulée au 31.12.2021	2'132	269	719	54	5'313	8'487
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	1'928	-	81	53	10'676	12'738

5.4 Créances

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Preneurs d'assurance	62'548	64'662
Ducroire	-7'865	-9'265
Agents et intermédiaires	2'200	2'000
Organisations et personnes proches	1'021	1'206
Organismes étatiques	19'108	14'276
Autres créances	2'622	3'014
Total	79'633	75'894

5.5 Provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF 1'000

	Etat au 01.01.2021	Constitution	Dissolution	Etat au 31.12.2021
Provisions pour cas d'assurance non liquidés	444'640	-	28'502	416'138
Provisions pour vieillissement	292'511	-	21'047	271'464
Provisions de sécurité et de fluctuation	163'221	58'087	-	221'308
Couverture	169'769	39'630	-	209'399
Total	1'070'141	97'717	49'549	1'118'309

5.6 Provisions non techniques

Montants en CHF 1'000

	Etat au 01.01.2021	Constitution	Dissolution	Etat au 31.12.2021
Provisions pour la prévoyance en faveur du personnel	33'000	9'000	24'000	18'000
Autres provisions	1'186	-	1'186	-
Total	34'186	9'000	25'186	18'000

5.7 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en CHF 1'000

	Etat au 01.01.2021	Constitution	Dissolution	Etat au 31.12.2021
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	264'200	94'900	-	359'100

Le groupe KPT constitue pour ses placements de capitaux une correction de valeur adaptée et conforme au marché dans le but de garantir une approche anticyclique avec la constitution et dissolution de provisions. Dans ce contexte, la correction de valeur se modèle sur un seuil d'au maximum 25 % de la valeur totale des titres.

Montants en CHF 1'000

	31.12.2021	31.12.2020
Seuil	25 %	25 %
Total des placements de capitaux	1'679'717	1'640'530
Réserve maximale pour fluctuation	419'929	410'132
Réserve comptabilisée pour fluctuation	359'100	264'200

5.8 Engagements

A l'instar de l'année précédente, les primes payées par les assurés avant la date de clôture du bilan sont comptabilisées comme paiements anticipés. Les factures des fournisseurs de prestations impayées à la fin de l'année sont intégralement prises en compte dans les provisions pour cas d'assurance non liquidés.

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Preneurs d'assurance	164'028	147'879
Organismes étatiques	1'746	1'468
Autres engagements	14'803	13'371
Total	180'577	162'718

Les obligations en matière de prévoyance sont déclarées dans leur ensemble dans les engagements à court terme et présentent au 31.12.2021 les valeurs détaillées suivantes:

Montants en CHF 1'000

	Excédent de couverture		Part économique de l'entité		Variation	Cotisations	Charges de prévoyance dans les charges du personnel	
	2020*	31.12. 2021	31.12. 2020	31.12. 2021			2020	2021
Fondation de prévoyance en faveur du personnel (plan de prévoyance avec excédent de couverture)	-	-	-	-	-	10'926	6'730	7'209
Fondation des cadres (plan de prévoyance avec excédent de couverture)	18	-	-	-	-	272	154	163
Total	18	-	-	-	-	11'198	6'884	7'372

Les créances à l'égard des institutions de prévoyance s'élèvent à CHF 34'000 au cours de l'exercice sous revue. Elles totalisaient CHF 82'000 à la fin de l'année précédente.

* Vu que les comptes de la fondation de prévoyance en faveur du personnel n'étaient pas encore établis définitivement au moment de l'établissement des comptes annuels de la KPT Holding SA, la valeur de l'excédent de couverture de l'année précédente est indiquée. La valeur de l'excédent de couverture englobe toute la fondation de prévoyance en faveur du personnel et toute la fondation des cadres. La part du groupe KPT ne peut pas être déclarée séparément.

6 Actifs mis en gage et engagements leasing/location non portés au bilan

6.1 Actifs mis en gage

Comme l'année précédente, il n'y a pas d'actifs mis en gage.

6.2 Transactions de leasing non portées au bilan

Il n'y a pas d'engagements découlant de contrats de leasing.

7 Transactions avec des personnes et sociétés proches

Quant aux créances et engagements à l'égard de personnes et organisations proches, il s'agit de la compensation de prestations de management et de services à l'égard de sociétés du groupe.

Les transactions ont été effectuées aux conditions usuelles du marché.

8 Créances/engagements conditionnels

Aucune créance conditionnelle et aucun engagement conditionnel ne sont connus.

9 Evénements après la date d'établissement du bilan

Aucun événement significatif survenu après la date d'établissement du bilan n'est connu.

10 Rémunérations

Le groupe KPT observe de sa propre initiative les prescriptions en matière de transparence du Code des obligations applicables aux sociétés cotées en bourse pour la publication des indemnités versées aux membres des organes.

La rémunération du Conseil d'administration se compose d'une indemnité de base et d'un montant pour la participation à des commissions. La somme totale de CHF 577'000 a été versée aux membres du Conseil d'administration (7 personnes en moyenne annuelle), dont CHF 158'000 au président. Aucune part variable n'a été versée.

La rémunération du Comité directeur se compose d'un salaire de base (exercice sous revue) et d'une part variable (année précédente). La rémunération totale du Comité directeur (6,8 personnes en moyenne annuelle) comprenait CHF 2'414'000 d'indemnités en espèces, CHF 464'000 de contributions de prévoyance et CHF 19'000 d'autres rétributions. Le président du Comité directeur a reçu CHF 490'000 d'indemnités en espèces, CHF 93'000 de contributions de prévoyance et CHF 3'000 d'autres rétributions. Les membres du Comité directeur sont tenus de céder à l'entreprise les honoraires et autres rémunérations qu'ils perçoivent de mandats exercés pour le compte du groupe KPT.

La rémunération des délégués de la Société coopérative KPT est restée inchangée et s'élève donc à CHF 3'000 par personne pour 2021. Un jeton de présence de CHF 2'000 est versé en sus. Les trois membres du service de coordination reçoivent en outre CHF 5'000 chacun. La rémunération totale des 17 délégués s'élève à CHF 178'000.

11 Rapport annuel

Le groupe KPT dispose d'un système établi de gestion intégrée des risques et des contrôles (GIRC), qui est axé sur les risques significatifs des différentes sociétés du groupe. Dans le cadre du système GIRC, les risques identifiés ont été systématiquement évalués sur la base des dimensions «probabilité de survenance» et «effets», en tenant compte des mesures prises pour éviter, diminuer et transférer les risques. Chaque année, une action globale d'autoévaluation des risques et des contrôles (Risk and Control Self Assessment, RCSA) est menée dans le cadre d'ateliers en vue de détecter toute évolution de la situation en matière de risques. Le logiciel spécialisé utilisé la troisième année pour la GIRC a considérablement contribué à la mise en œuvre d'une procédure systématique plus solide afin d'identifier les risques, de présenter les points faibles mis au jour et de suivre les mesures adoptées en vue de réduire les risques. Le Conseil d'administration prend connaissance du rapport GIRC annuel et intègre les aspects importants dans les réflexions stratégiques. Ce rapport couvre également les exigences relevant du droit de surveillance de la FINMA et de l'OFSP. À chacune de ses séances (trimestrielles), l'Audit & Risk Committee traite de thèmes liés à la gestion des risques et informe, si nécessaire, le Conseil d'administration des événements majeurs ayant une incidence sur l'évaluation des risques.

Après le recul net de quelque 15'000 assurés au début de l'exercice 2021, le groupe KPT a enregistré une hausse d'environ 11'900 assurés au 1^{er} janvier 2022. Cette augmentation encourageante est intervenue dans les deux domaines d'activité. Dans l'AOS, le groupe cible principal des adultes a connu une évolution très réjouissante grâce aux activités de distribution ciblées et à la fixation des primes sous le niveau du marché. Les modèles d'assurance alternatifs ont également progressé et atteignent une part de 77 %. Au niveau des assurances complémentaires, l'effectif total a augmenté d'environ 4'500 assurés.

En raison du COVID-19, les coûts des prestations ont à nouveau connu une évolution inférieure à la moyenne en 2021, particulièrement dans le domaine des assurances complémentaires, ce qui a débouché sur un résultat actuariel positif pour les deux secteurs. Les charges d'exploitation se situent dans la fourchette attendue, grâce à un contrôle efficace des coûts. Elles sont toutefois temporairement supérieures à celles des années précédentes en raison des ressources importantes mobilisées dans le cadre du projet de renouvellement du système informatique de base. La conjoncture favorable sur les marchés financiers a permis, pour la troisième fois consécutive, d'enregistrer un résultat supérieur à la moyenne pour les placements de capitaux et les placements financiers. En conséquence, les réserves de fluctuation de valeur ont pu être consolidées à hauteur de quelque CHF 95 millions.

Durant l'exercice sous revue, l'effectif du personnel du groupe KPT s'est réduit de 6 unités à 544 équivalents temps plein, ce qui s'explique principalement par l'augmentation passagère du nombre de postes vacants, lesquels devraient être pourvus l'année suivante.

Au terme des premières semaines, les perspectives pour l'exercice 2022 sont positives pour les opérations d'assurance, même si un effet de rattrapage est attendu et devrait entraîner une évolution supérieure à la moyenne des coûts des prestations dans les deux domaines d'activité. L'incertitude qui en découle pour le résultat des assurances touchera les deux secteurs et renforcera la pression sur la rentabilité.

Depuis le début de l'année, l'incertitude sur les marchés financiers mondiaux s'est fortement accrue. La guerre en Ukraine place ces marchés face à de nouveaux défis, alors que d'importants changements s'annonçaient déjà sur la scène économique et au niveau de la politique monétaire.

Malgré ces contraintes, la KPT escompte un résultat positif pour l'exercice 2022.

A l'Assemblée générale de

KPT Holding SA, Berne

Berne, le 28 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes du groupe

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes du groupe de KPT Holding SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 25 à 44) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes du groupe, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes du groupe afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes du groupe. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes du groupe ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes du groupe. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes du groupe puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes du groupe, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité

de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes du groupe dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes du groupe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes du groupe, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes du groupe qui vous sont soumis.

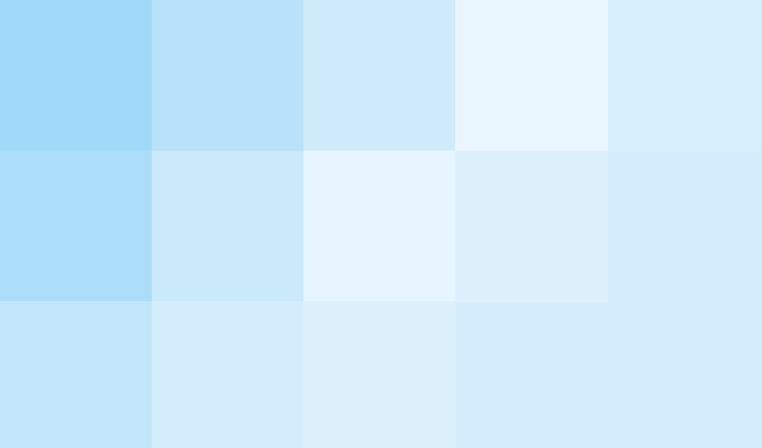
Ernst & Young SA



Marco Schmid
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Jasmin Bernhard
Experte-réviseur agréée



«Un plus pour la durabilité,
pour moi, c'est un bureau sans
papier combiné à un système
de classement électronique
bien structuré. J'économise ainsi
du temps et des ressources.»

Patricia Jaccaud, responsable de projet senior



Impressum

Éditeur et rédaction

KPT
Marketing + Communication
Case postale
3001 Berne

Téléphone 058 310 92 14
kommunikation@kpt.ch
kpt.ch

Concept, composition et réalisation

KPT, Marketing + Communication, Berne

Le présent rapport de gestion est publié en allemand; il est traduit en français et en italien.
La version allemande fait foi.